

A partir de 1795, la chouannerie (du cri de la chouette, chat-huant, signal nocturne) dans le Bocage s'organise sous l'impulsion de Michel MOULIN d'Yvrandes - Déserteur en 1793, il a été rejoint par la plupart des jeunes de 18 à 25 ans requis pour aller combattre les Vendéens qui ont passé la Loire. Chef-lieu de Canton et vaste commune - classée avec excès à 4800 hectares. Lonlay-sur-Egrenne est caractérisée par un habitat très dispersé qui facilite sur son territoire la circulation et le refuge des réfractaires : « combattre pour combattre, ces hommes, attachés à leur religion, préfèrent rester chez eux »

Au sein de la division de St Jean des Bois, Lonlay a sa compagnie d'insoumis qui comptera parmi ses chefs l'Abbé BRIONNE et plus tard un certain HERVIEU.

Cette division survit grâce à la complicité de la population et a pour objectif dans un premier temps de récupérer des armes auprès des gardes nationaux.

Elle se déplace habilement dans le Bocage, guidée par des braconniers et des contrebandiers connaissant à merveille tous les détours des bois et des chemins .

Lonlay comptait en effet avant la Révolution des contrebandiers du sel, denrée qui était soumise à un impôt très lourd, la gabelle, et variant d'une province à l'autre, d'où l'intérêt du transport frauduleux.

En 1762, trois hommes originaires de Lonlay avaient été arrêtés près de Carrouges : François JOUQUET, âgé de 62 ans, son fils Jacques âgé de 21 ans et Guillaume HERVIEU âgé de 22 ans.

Condamnés au bagne de Brest, ils ne furent libérés qu'en 1765.

Guillaume et Jacques ont-ils par la suite participé à la Chouannerie ? En tous cas, la ruse et l'audace caractérisent les escarmouches et les actions menées par les chouans.

- Ils agissent souvent la nuit déguisés et le visage noirci avec de la suie, le chapeau rabaissé sur les yeux, pour récupérer de l'argent, des armes, du plomb chez les citoyens républicains.

- parfois, de jour, ils tournent en file plusieurs fois sur une éminence pour donner l'illusion d'un nombre important et créer une diversion.

- en 1795 quelques chouans entrent en plein jour dans le Bourg de Lonlay où ils se trouvent soudain devant 300 soldats républicains armés - l'un d'eux s'écrie qu'ils constituent l'avant garde de leur armée commandée par le Général de FROTTE. L'urgence pour les bleus est donc d'organiser la défense du bourg : les chouans filent et sont bien loin lorsque les bleus réalisent la supercherie.

Bref, à partir de Septembre 1795, les insurgés battent la campagne, s'attaquent aux symboles tels que les arbres de la liberté et jettent la terreur dans les camps républicains. L'insécurité est permanente et entretenue.

Pour les chouans, il s'agit d'effrayer les patriotes et de les obliger à fuir pour conserver une population rurale acquise en totalité à leur cause. Pour les républicains, l'objectif est de maintenir leur position pour affaiblir et combattre l'insurrection. Les villes et les bourgs deviennent autant de petites forteresses. Pour les uns et les autres la vie est difficile : « Chouanner, c'est vivre d'une vie presque animale, c'est devenir rusé comme le renard, mauvais comme le loup, rapide comme le lièvre. »

Pour la population, c'est l'insécurité et la misère, à la merci des exactions parfois violentes tant des chouans que des républicains.

Pour les responsables municipaux, peu motivés et souvent impuissants, la tâche est équivoque, sans doute inefficace, mal perçue et risquée.

En Juin 1795, à la demande de la Municipalité, la troupe républicaine s'installe à Lonlay dans la ci-devant Abbaye où elle se barricade. La cour et les bâtiments sont en effet entourés de murs ou cernés par la rivière. L'Abbatiale trop délabrée n'est retenue par la troupe que comme grenier à fourrages et écurie. Le citoyen commandant COLLET vient déclarer au Maire avoir été averti que chaque dimanche beaucoup de chouans avec cocarde blanche assistent à la messe célébrée à Froidebise par un prêtre non conforme à la loi.

Le 23 Juillet 1795, la Municipalité relate une fête commémorative célébrée par la population et les soldats réunis autour de l'ordre de la fraternité pour chanter des hymnes patriotiques et répéter le cri de « Vive la république ».

Au cours de cet été 1795, de violents orages de grêle causèrent des pertes considérables aux grains, fruits, bestiaux et jardinage. Des commissaires furent nommés pour vérifier les dégâts et en dresser procès-verbal :

- Simon CHEDEVILLE et Jean LHOMER pour la section de Fredebise,

- CHAPRON fils et Olivier GIGAN pour la section du Grand Etang (Le Rochelet),

- HEUZE François à l'Epine et Baptiste DUCREUX pour la section des Bordeaux,

- HAMARD François et BIDARD de la Gagnonnière pour la section de BEAUDOUET.

A cette calamité de l'année s'ajoutent les méfaits d'une guerre clandestine qui malmène la population entre terreur blanche et terreur bleue. Le découragement atteint les responsables municipaux visés d'ailleurs par les menaces des uns et des autres et les conduit à démissionner en Septembre 1795 de la Maison commune avec des motifs de circonstance :

- François THIERRY, son frère qui lui aidait à faire valoir la ferme de la Brousse étant à la défense de la Patrie,

- Jean JAMMAULT, environ 60 ans, santé précaire et éloigné du Bourg de près d'une lieue,

- Jean LANDEMORE, exploitant sur Lonlay et Beauchêne, incapable de lire et d'écrire, handicap courant à l'époque,

- Jacques LEBENUCHEUX, seul à travailler et rien ne se faisant quand il est absent de chez lui.

A la suite de cette démission collective, les affaires courantes semblent relever du District de Domfront, Lonlay conservant un juge de paix Jean-François DUBOIS et un greffier Jacques Thomas LEMONNIER, lesquels prêtent serment le 19 Octobre 1795.

Sur le plan communal, leur rôle au cours d'une année se limite à un procès verbal daté du 4 Octobre 1796 et constatant l'existence des registres paroissiaux - baptêmes, mariages et inhumations - tenus depuis 1621.

Ces registres et différents papiers de la paroisse sont remis le 8 Juillet 1797 à un agent de la République, Charles GRIPPON, en présence des citoyens PERNELLE et THIERRY, anciens agents et adjoints de Lonlay.

A suivre...

Claude TOUTAIN